"Point conseil budget" du CCAS

Le CCAS de la Ville d’Epernay est labellisé "Point conseil budget", un service gratuit de conseils, d’accompagnement ou d’orientation en matière budgétaire.



Ce dispositif, ouvert aux personnes seules ou aux couples sans enfants mineurs, délivre un accompagnement personnalisé pour évaluer sa situation budgétaire (ressources, charges, dettes, etc.), optimiser la gestion de son budget et trouver les solutions adéquates aux problématiques financières.

Le Point conseil budget pourra aussi aider les usagers à déposer un dossier auprès d’une commission départementale de surendettement des particuliers, et les accompagner tout au long de la procédure.

Objectifs : préserver le pouvoir d’achat, éviter les frais d’incidents bancaires et lutter contre le surendettement.

Le Point conseil budget propose des **rendez-vous individuels** au sein de la Maison de la Solidarité et de l’Education (30, rue Sézanne), des **permanences et des ateliers collectifs.**

Les permanences ont lieu tous les premiers vendredis de chaque mois, de 9h30 à 12h, à la Mairie de Quartier (avec ou sans rendez-vous).

Infos pratiques

Permanences : tous les premiers vendredis de chaque mois, de 9h30 à 12h, à la Mairie de Quartier (avec ou sans rendez-vous).

Contact

Informations et prise de rendez-vous :

03 26 53 37 73 / 06 38 56 72 71

pauline.delmotte@ville-epernay.fr